



SNETAA  
SNETAA-CPE  
DIRECTION  
SNATOS  
SNEPAG  
SNETAA-IPE  
SNPFCDN  
SNETAA-MI-SE  
SNO  
SNETAA-INJSA

Paris, le 28 octobre 2008

## Communiqué de presse

### La santé n'est pas une marchandise !

L'exercice est désormais rituel, voir sacralisé. Chaque année, pour boucler le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement invoque le poids du déficit pour justifier des ponctions supplémentaires que les assurés sociaux vont devoir supporter. Le projet de loi de financement de la Sécu 2009 n'échappe pas à la règle, à une exception près : une crise financière internationale et ses conséquences, le ralentissement de l'activité économique accompagnée d'une remontée des chiffres du chômage, qui vont directement frapper les ressources de la Sécu puisque celle-ci proviennent pour l'essentiel des cotisations sur les salaires. **Soyons donc vigilants sur les mesures à venir !**

C'est dans ce contexte particulier que pour l'année 2009, le gouvernement espère réduire le « trou » à 8.6 milliards d'euros en trouvant 1.4 milliards d'euros de recettes nouvelles, 1.7 milliards de transferts et plus de trois milliards d'économies. Parmi les mesures plus ou moins amères pour les assurés sociaux, citons un taux de remboursement ramené de 50% à 30% (contre un taux normal de 70%) pour pénaliser les patients sans médecin traitant, ou encore des dépenses de médicaments encadrées avec, entre autre, des kinésithérapeutes sous surveillance. Du côté des recettes, la principale provient de la taxation des mutuelles et assurances complémentaires qui se répercutera, à plus ou moins court terme sur leurs tarifs, et donc sur les assurés. **Un pouvoir d'achat qui régresse encore !**

Le gouvernement compte également sur des « mesures structurelles », s'attachant à réorganiser notre système de santé public, et en particulier l'hôpital, à partir du projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires ». Après des mois de gestation, ce projet prévoit la création d'agences régionales de santé qui rassembleront tous les acteurs, agents de l'Etat comme de l'assurance maladie, impliqués pour chaque région dans le pilotage du système de santé. Cette décision poursuit la régionalisation du système entamée dans les années 1990, avec pour plus grande nouveauté un champ de compétence étendu, en plus des hôpitaux, à l'organisation de la médecine libérale. Ces nouveaux organismes seront surtout un instrument de choix pour réorganiser le tissu hospitalier tout en craignant que la fermeture de certains services clés, comme la chirurgie ou la maternité, n'aboutissent finalement à faire disparaître certains hôpitaux. Ces derniers vont d'ailleurs être restructurés autour d'un directeur aux pouvoirs renforcés, comme dans le recrutement des médecins. Ils pourraient leur proposer une part de rémunération basée sur leur activité. **La logique de résultat est donc annoncée !** Une telle décision risque d'entraîner des dérapages et une pression qui ne va pas dans le sens de la qualité des soins pour tous les assurés. **Nous ne pouvons que condamner avec fermeté de telles mesures !**

**E.i.L. et ses syndicats affirment avec force leur choix pour un droit égal à la santé sur tout le territoire ! La fédération combat de telles logiques de marché et la perspective annoncée d'une privatisation !**

Contacts : Christian LAGE – Vincent REIG

Syndicats EIL Fédérés Unitaires  
74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53  
e-mail : [fed.eil@wanadoo.fr](mailto:fed.eil@wanadoo.fr) site : [www.fed-eil.com](http://www.fed-eil.com)